Laxou ACTUALITÉS

www.laxou.fr magazine d'informations municipales • mai-juin 2021 • nº 209

SAUVONS LA PISCINE DE LAXOU !

Toutes les infos page 12

INFO
2 ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES : MODE D'EMPLOI

SCOLAIRE
5 LES RYTHMES SCOLAIRES S'ADAPTENT AUX CONDITIONS SANITAIRES

TRAVAUX
8 LES GRANDS CHANTIERS DÉMARRENT AUX PROVINCES

ÉVÈNEMENTS
9-10 CULTURE ET NATURE AU RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

LAXOU CLASSÉE PARMI LES VILLES OÙ L'ON VIT LE MIEUX EN FRANCE !

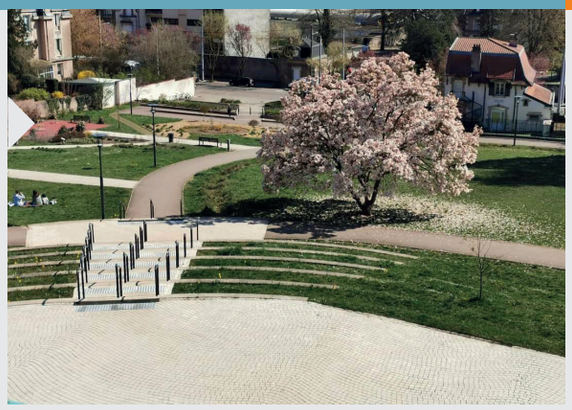

À quelques semaines d'un été que l'on souhaite ensoleillé et libéré, *le Journal du Dimanche* confirme ce que nous savions : il fait bon vivre à Laxou.

La ville de Laxou apparaît dans **le top 500 des villes et villages français** où il fait bon vivre.

Classée **428e** sur 34 837 communes étudiées, Laxou tire son épingle du jeu dans ce palmarès effectué sur la base de 183 critères objectifs organisés en **8 catégories**. Leur poids dans le classement a été pondéré selon leur importance suite à un sondage réalisé par Opinion Way auprès des Français. Dans l'ordre : qualité de vie, sécurité, commerces et services, transports, santé, éducation, solidarité, sports et loisirs.

Laxou est ainsi la **3e ville de Meurthe-et-Moselle** où l'on vit le mieux et la **1re dans sa catégorie** des villes de 10 000 à 20 000 habitants.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

DIMANCHES 20 ET 27 JUIN 2021 DE 8 H À 20 H

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Inscriptions sur les listes électorales :
Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.
Pour les prochaines élections départementales et régionales, l'inscription est possible jusqu'au 14 mai 2021.
L'inscription se fait par internet sur le site service-public.fr ou en mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du formulaire Cerfa n°12669*02 (téléchargeable sur le site du service public ou disponible en mairie).
Vous pouvez vérifier votre situation électorale directement en ligne et connaître votre bureau de vote en consultant le répertoire électoral unique sur l'adresse : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-etformulaires/ISE

Pour être admis à voter, il faut :
› Posséder la nationalité française.
› Être âgé d'au moins 18 ans au plus tard la veille du scrutin ou, le cas échéant, la veille du second tour.
› Avoir une attache avec la commune au titre de son domicile, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.
› Jouir de ses droits civils et politiques.

Vote par procuration
Si vous n'êtes pas disponible pour les scrutins, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de voter à votre place.
Vous devez vous présenter au poste de police nationale muni d'une pièce d'identité et remplir sur place un formulaire papier.

Vous pouvez désormais établir une demande via une télé-procédure sur l'adresse : maprocuration.gouv.fr, vous recevrez un récépissé dématérialisé de cette transmission puis vous devrez vous rendre auprès d'un officier de police judiciaire muni de votre pièce d'identité avec la référence de votre demande faite en ligne.

La personne qui vote à votre place peut détenir deux procurations.

Conditions sanitaires
Les bureaux de vote seront installés de manière à garantir les meilleures conditions sanitaires.

Par ailleurs, nous vous conseillons fortement de venir voter avec votre stylo pour apposer votre signature sur la liste d'émargement après le vote.

APPEL À ASSESSEURS ET SCRUTATEURS

Les élections sont un moment fort d'engagement citoyen. Leur organisation dépend de la mobilisation de nombreux bénévoles, garants du bon fonctionnement de ce temps démocratique et républicain.

Pour garantir les meilleures conditions sanitaires, les instances préconisent une vaccination pour tous les participants du bureau de vote. Ainsi, les assesseurs qui ne seraient pas encore vaccinés et qui souhaitent l'être pourront en faire la demande.

En cas de non vaccination, un test de moins de 48 h sera demandé.

Si vous souhaitez participer en tant qu'assesseur (pendant le vote) ou scrutateur (au dépouillement du vote) sur les créneaux proposés qui sont de 8 h à 12 h, de 12 h à 16 h et de 16 h à 20 h, merci de prendre contact avec le service État civil de la Ville de Laxou au 03 83 90 54 56 ou par email : etatcivil@laxou.fr.

JOBS D'ÉTÉ À LA VILLE DE LAXOU

Vous recherchez un job d'été pour gagner un peu d'argent afin de partir en vacances, financer vos études ou vous faire plaisir ? Vous êtes âgé(e) entre 18 ans et 24 ans ? La Ville de Laxou vous propose des emplois saisonniers en juillet et en août.

Si vous êtes intéressé(e), rien de plus simple. Envoyez un CV et une lettre de motivation adressés à Monsieur le Maire en mairie par voie postale (Mairie de Laxou, 3, avenue Paul Déroulède - CS 80049 - 54526 LAXOU cedex) ou par courriel à rh@laxou.fr

MARIAGES

SAMEDI 20 FÉVRIER 2021
Monsieur Julien BROQUET
et Madame Corelli BAKANGADIO KIMPOLO

NAISSANCES

Lia BOYAKHCHYAN née le 8 janvier 2021
Achille BIGNON né le 17 janvier 2021
Anaé LOR née le 4 février 2021
Céleste CLAUDEL née le 22 mars 2021

SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL › 2
ÉDITO › 3
CADRE DE VIE ›4
SCOLAIRE/JEUNESSE › 4-5
COMMERCES DE PROXIMITÉ › 6
MARCHÉS MUNICIPAUX › 7
TRAVAUX › 8
PATRIMOINE › 8
CULTURE › 9-10
ENVIRONNEMENT › 10-11
BIEN-ÊTRE ANIMAL › 11
SPORT › 12-13
SANTÉ / SOCIAL › 13
TRIBUNES › 14
LAXOUSCOPE › 15

Pour nous contacter

MESSAGERIE FACEBOOK

SITE INTERNET DE LA VILLE
formulaire de contact
› www.laxou.fr/fr/contactez-la-mairie.html

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
03 83 90 54 54

MAIL
contact@laxou.fr

Pour toute remarque concernant la distribution de ce magazine, merci de contacter le 03 83 90 54 93.

Recevez Laxou Actualités par courriel en envoyant votre demande à contact@laxou.fr

Directeur de la publication :
Laurent GARCIA
3 avenue Paul Déroulède à Laxou.

Photos, illustrations : Ville de laxou.

Design & mise en page : Chloé Dimler.

Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670.

Imprimeur : Imprimerie Moderne.

CONTACT MAIRIE

Tél. : 03 83 90 54 54
Fax : 03 83 90 19 66

Courriel : contact@laxou.fr

Site Internet : www.laxou.fr

Laxou, principale porte d'entrée de la métropole nancéienne, souhaite ainsi conserver sa juste place dans la construction et le développement d'une grande agglomération.

Le printemps donne de nouvelles couleurs à Laxou.

Oui, Laxou est une ville où il fait bon vivre, et cela se sait et se dit. Nous pouvons collectivement être fiers que notre belle commune soit classée parmi les villes où on vit le mieux en France, comme le démontre le palmarès publié par le *Journal du Dimanche* récemment : **Laxou est la 428e ville de France la plus agréable à vivre (sur 34 837 !) et la 3e de Meurthe-et-Moselle.**

Aujourd'hui, malgré les contraintes que le contexte sanitaire nous impose encore dans nos déplacements et nos loisirs, nous pouvons sortir, profiter de la douceur et des nombreux espaces verts, squares, parcs, jardins, sentiers et forêt qui font de notre commune une ville nature par excellence.

Cette période coïncide avec les décisions concernant l'organisation du temps scolaire adapté à la crise sanitaire, dans l'attente de retrouver, dans les meilleurs délais, les horaires habituels permettant la reprise de l'Aménagement du temps de l'enfant (ATE) auquel nous sommes tous attachés.

Ce printemps est aussi l'occasion d'évoquer le courage autant que le dynamisme des commerces laxoviens qui font face aux fermetures sanitaires, ainsi que la nouvelle ampleur que la municipalité souhaite donner aux marchés de plein air au Village, aux Provinces et bientôt au Champ-le-Bœuf.

Ce printemps marque également le véritable lancement des grands travaux du nouveau plan de rénovation urbaine du quartier des Provinces avec la déconstruction des bâtiments Bretagne et Normandie, qui laisseront bientôt place à un grand pôle enfance. Je suis particulièrement attentif à ce que les travaux se déroulent dans les meilleurs délais, avec le moins de nuisances possibles.

Le printemps est aussi habituellement l'occasion de retrouver les bassins de notre piscine. Pourtant, le Président de la Métropole du Grand Nancy, qui gère l'ensemble des bassins aquatiques, a décidé de fermer la piscine de Laxou pendant tout l'été… **Cette décision arbitraire est inacceptable.** Vous trouverez en pages « Sports » tous les éléments sur le sujet et une proposition de pétition pour sauver ensemble la piscine de Laxou.

Comme vous le savez, le Gouvernement a décidé de maintenir les élections départementales et régionales avant l'été. **Le premier tour de scrutin se tiendra dimanche 20 juin et le second dimanche 27 juin.** Les services municipaux mettent tout en œuvre pour assurer un accueil pleinement sécurisé et compatible avec les contraintes sanitaires qui devront être appliquées dans chacun des 10 bureaux de vote laxoviens.

Enfin, j'espère sincèrement que nous pourrons profiter de la période estivale avec davantage de libertés pour apprécier tous les atouts de notre ville. **L'équipe municipale est pleinement mobilisée pour offrir à chacun et à chacune d'entre vous un bel été à Laxou :** un été de culture, de sport, d'animations, d'événements… et de baignade !

Laurent GARCIA.

Maire de Laxou

PERMANENCE SANS RENDEZ-VOUS DU MAIRE

Monsieur le Maire recevra sans rendez-vous samedi 29 mai de 9 h à 11 h à l'Hôtel de Ville, 3 avenue Paul Déroulède.

LAXOU RAPPROCHE SA POLICE DE SA POPULATION

Début 2021, la Ville de Laxou a initié un **projet citoyen** afin d'améliorer les relations entre les jeunes habitants et les forces de sécurité.

La police municipale et ses partenaires proposeront courant de l'été des ateliers « découverte métiers », ainsi que des ateliers de sensibilisation aux valeurs de la République et à la sécurité routière.

Des questionnaires seront également diffusés prochainement afin de recenser, auprès des jeunes et des familles, les sujets et préoccupations qui feront l'objet d'ateliers débats.

Pour ce faire, la commune peut compter sur l'expertise et l'investissement du tissu associatif, qui travaille en lien direct avec les habitants.

L'objectif est d'offrir, tant aux jeunes, qu'aux professionnels, un espace de rencontre afin de favoriser le respect mutuel, développer la confiance réciproque et que chacun puisse découvrir l'autre en déconstruisant un maximum de préjugés.

L'ouverture vers cette interconnaissance permettra de créer des conditions favorables au dialogue entre les habitants et les forces de police afin de réduire les conflits et participer à l'amélioration du cadre de vie.

UNE POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE

La sécurité est la première des libertés des Laxoviens. Des moyens sont mis en œuvre pour faciliter le travail de nos policiers municipaux.

Afin d'accentuer ses actions de proximité et protéger l'environnement, **la Ville de Laxou vient de doter la police municipale de deux VTT à assistance électrique.**

Ces vélos permettent aux policiers munis d'un équipement relativement lourd et encombrant (gilet pare-balles, caméra embarquée, radio, menottes…) d'intervenir dans de bonnes conditions sur tous les types de terrain (urbain ou forestier) et malgré les forts dénivelés à certains endroits.

Les patrouilles à vélo peuvent :

- assurer une proximité avec les administrés et les commerçants (contacts directs plus accessibles) ;
- démontrer une nouvelle approche de la surveillance (mieux voir et être vu différemment) ;
- assurer une multiplicité et une complémentarité des patrouilles. La patrouille en voiture interviendra en renfort des agents à vélo et procédera aux interpellations le cas échéant ;

- accéder à des zones boisées ou difficilement accessibles en voiture tout en préservant l'environnement.

Comme la majorité municipale s'y était engagée, les effectifs de la police municipale vont être renforcés.

Au 1er juillet, un nouvel agent viendra consolider la brigade.

RENTRÉE SCOLAIRE 2021

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DU 25 MAI AU 30 JUIN

Les inscriptions administratives, scolaires et périscolaires (restauration, garderie) sont obligatoires pour tous les enfants scolarisés dans une école préélémentaire ou élémentaire communale laxovienne. Elles se font en deux temps, une inscription préalable en mairie puis une inscription à l'école de secteur de domiciliation (ou de dérogation).

DANS UN PREMIER TEMPS

en mairie, au service Éducation, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ou au Centre intercommunal Laxou Maxéville (CILM), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Pour simplifier les démarches pour les familles, les inscriptions scolaires et périscolaires s'effectuent en une seule opération.

Les tarifs des services périscolaires sont en cours de validation et seront communiqués sur les fiches d'inscriptions scolaires et périscolaires.

DANS UN SECOND TEMPS

Les inscriptions scolaires se font dans les groupes scolaires du secteur de domiciliation (ou de dérogation).
Les directeurs d'école organisent des permanences. Les jours et horaires vous seront communiqués ultérieurement (sur le site internet de la Ville, par affichage dans les écoles).

Coordonnées des écoles laxoviennes :

- École préélémentaire Victor HUGO
  4 rue des Belges - 03 83 28 31 56
- École préélémentaire Louis PERGAUD
  7 rue Louis Pergaud - 03 83 27 37 71
- École préélémentaire Albert SCHWEITZER
  9 rue de la Meuse - 03 83 98 78 43
- École préélémentaire Émile ZOLA
  50 boulevard Émile Zola - 03 83 27 06 88
- École élémentaire Victor HUGO
  5 rue Victor Hugo - 03 83 27 18 45
- École élémentaire Louis PERGAUD
  4 place de la Liberté - 03 83 27 18 46
- École élémentaire Albert SCHWEITZER
  11 rue de la Meuse - 03 83 96 56 96
- École élémentaire Émile ZOLA
  52 boulevard Émile Zola - 03 83 28 52 88

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES 2021 À 2024

Depuis un peu plus de 25 ans, pour toutes les écoles publiques élémentaires de la commune, **la semaine scolaire est répartie sur 9 demi-journées** avec école le mercredi matin, ponctuée par le dispositif de l'Aménagement du temps de l'enfant (ATE) de 15 h à 17 h le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Cependant, la crise sanitaire que nous vivons actuellement a contraint la municipalité à suspendre ses activités ATE afin de respecter le protocole exigé par le ministère de l'Éducation nationale (non-brassage des enfants, distanciation…) depuis novembre 2020.

Toutefois, la prolongation des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire accordées sur le fondement de l'article D. 521-12 du code de l'éducation arrive à échéance au terme de l'année scolaire 2020/2021. **L'Éducation nationale demande donc de réévaluer les horaires scolaires pour la pério-de 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024.**

Suite aux rencontres et concertations avec les différents acteurs du temps de l'enfant (enseignants, parents, représentants de la municipalité et des services de l'Éducation nationale), et aux votes des conseils d'école, **la Ville de Laxou a proposé les organisations du temps scolaire ci-dessous.**
Celles-ci ont été validées par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2021.

La Ville de Laxou recherche des animateurs périscolaires.
Si vous êtes diplômé(e) de l'animation, rejoignez-nous en envoyant votre candidature à contact@laxou.fr

Ainsi, à compter du 2 septembre 2021, afin de respecter le protocole imposé par le ministère de l'Éducation nationale, **les horaires scolaires seront les suivants, horaires identiques à ceux en place depuis le 2 novembre 2020** (maintien des 4 jours de classe par semaine en l'état actuel, au regard de la crise sanitaire et du respect du non brassage des élèves) :

ÉCOLES PRÉÉLÉMENTAIRES

	8 h 40 - 11 h 40	11 h 40 - 13 h 35	**13 h 35 - 16 h 35**
Lundi	**École**	Pause repas	**École**
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

	8 h 30 - 11 h 30	11 h 30 - 13 h 30	**13 h 30 - 16 h 30**
Lundi	**École**	Pause repas	**École**
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

Dès que les modalités indispensables pour garantir l'accueil et la sécurité des enfants dans les meilleures conditions possibles seront réunies (fin du protocole sanitaire, organisation administrative municipale…), nous reviendrons à l'organisation « historique » du temps scolaire à Laxou :

ÉCOLES PRÉÉLÉMENTAIRES

les horaires resteront inchangés, à savoir :

	8 h 40 - 11 h 40	11 h 40 - 13 h 35	**13 h 35 - 16 h 35**
Lundi	**École**	Pause repas	**École**
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

La municipalité informera l'ensemble de la communauté éducative lorsque cette organisation pourra être mise en œuvre.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

semaine de 4,5 jours avec 5 matinées travaillées :

	8 h 15 - 11 h 50	11 h 50 - 13 h 30	**13 h 30 - 15 h 00**	**15 h 00 - 17 h 00**
Lundi	**École**	Pause repas	**École**	ATE
Mardi				
Mercredi	**École (8 h 15 - 11 h 55)**			
Jeudi	**École**	Pause repas	**École**	ATE
Vendredi				

ANACOURS – SOUTIEN SCOLAIRE

Une nouvelle agence Anacours a ouvert ses portes il y a quelques semaines à la limite entre Nancy et Laxou.

Fondée en 1999, Anacours, spécialiste du soutien scolaire, compte parmi les leaders du secteur du soutien scolaire avec son réseau national d'agences.

Amélie BERNARD, la directrice de l'agence, s'attache à trouver le tandem gagnant élève / enseignant pour un soutien scolaire personnalisé et unique

Anacours est installé au 72 rue Raymond Poincaré à Nancy.

Contact et informations : 03 72 61 07 07 ou https://www.facebook.com/Anacours-Nancy

INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

Durant les vacances d'été, le centre de loisirs municipal accueillera les enfants entre le 7 juillet et le 20 août 2021.

Les inscriptions seront ouvertes du 7 au 23 juin.

Pour toute information complémentaire, contactez le service Jeunesse de la Ville de Laxou, au 03 83 90 54 81 ou au 06 26 32 64 70 et par mail : contact@laxou.fr.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU COMMERCE RUE VOLTAIRE

Cynthia AUBERT, présidente salariée et Adrien-Pierre MARQ, directeur général, ont ouvert le 30 mars dernier la **boutique Court-circuit**, qu'ils gèrent en société coopérative d'intérêt collectif.

Ils vous proposent des **produits locaux vendus en vrac**, souvent bio, une épicerie salée et sucrée, des cosmétiques, de la droguerie, des produits frais, des spécialités végétales, etc. Un endroit cosy à l'accueil chaleureux dans un espace atypique, dont la terrasse devrait bientôt devenir un lieu incontournable de Laxou et de l'agglomération nancéienne.

À noter : vous pouvez payer en FLORAIN, la monnaie locale, et le magasin est aussi un bureau de change.

Court-circuit est installé au 47 rue Voltaire.

LES TALENTS DE LA BOUTIQUE CYNARA

Toute l'équipe municipale félicite la jeune apprentie Léonie HANNESSE qui a remporté la médaille d'argent au concours départemental et régional du meilleur apprenti fleuriste de France à Roville-aux-Chênes.

Cette récompense est aussi à mettre au crédit d'Orane ERNEWEIN, maître artisan fleuriste, propriétaire de la boutique Cynara au 41 boulevard Zola, et maître d'apprentissage de Léonie.

Orane ERNEWEIN et Danielle HAAG, associées propriétaires de Cynara, et Léonie HANNESSE, apprentie.

OUVERTURE D'UN SALON DE COIFFURE

Maître artisan, Nathalie BLASIUS a ouvert son nouveau salon de coiffure : Thair d'Eden. Elle saura mettre votre chevelure en valeur dans un espace convivial ; d'un coup de pinceau elle transformera votre couleur ou vos mèches, trois petits coups de ciseaux et le tour est joué, vous voilà avec une nouvelle coupe en finition d'un brushing ! La coiffure est tout un art qui est au savoir-faire de notre maître artisan.

Thair d'Eden est situé au 45 rue de Maréville.

LES MARCHÉS S'ÉTALENT !

AU CHAMP-LE-BŒUF

Initialement prévue début mai, l'ouverture du marché est reportée à la fin du mois de mai en raison du confinement. Il est en effet préférable d'ouvrir un marché dans de bonnes conditions afin que cela n'impacte pas nos commerçants déjà suffisamment affaiblis par cette crise sanitaire.

Dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières, le marché prendra place tous les mardis. Vous serez prochainement informés de son lieu précis.

La convivialité et l'attractivité seront bientôt au rendez-vous au Champ-le-Bœuf, renforçant davantage le dynamisme de la ville.

Isabelle LANGOVISTH

Conseillère municipale déléguée aux marchés en plein air

« Nous avons deux marchés sur notre commune et allons en créer un troisième au Champ-le-Bœuf suite à la demande des Laxoviens.

Les marchés en plein air apportent à notre commune un dynamisme et permettent aux producteurs locaux et artisans de perdurer en ces temps difficiles, d'acquérir une nouvelle clientèle tout en conservant celle déjà existante.

L'attractivité de nos marchés redonne de la joie à nos Laxoviens et donne de la vigueur à la commune.

Merci à tous les commerçants et Laxoviens d'être présents sur nos marchés : sans vous rien ne serait pareil ! »

AUX PROVINCES

Convivial et attractif, le **marché des Provinces** est à nouveau en place depuis le 2 avril, devant le bâtiment Picardie.

On y retrouve un boucher, une boulangerie ambulante, un primeur, un rôtisseur et d'autres commerçants qui vous offrent la possibilité d'acheter local, et ce dans le respect des gestes barrières.

Ce rendez-vous hebdomadaire permet de créer du lien entre les habitants et commerçants, et redonne de la vitalité à notre commune.

Le marché se tient tous les vendredis de 8 h à 13 h.

AU VILLAGE

De nouveaux commerçants (fleuriste, primeur, caviste, bien-être) ont rejoint l'équipe déjà existante constituée d'un boucher, d'un fromager, d'un traiteur et d'une boulangerie ambulante.

Et bientôt l'arrivée d'un nouveau commerçant…

Une odeur de poulet rôti et de porcelet à la broche embaume l'air du marché et vous met en appétit, sans oublier les petites douceurs sucrées faites maison qui réveillent les papilles.

Une ambiance chaleureuse où il fait bon s'y promener chaque semaine.

Rendez-vous au marché tous les mercredis de 8 h à 13 h, place Berthe-Bouchet.

GRANDS TRAVAUX AUX PROVINCES : C'EST PARTI !

Le Nouveau plan de rénovation urbaine du quartier des Provinces entre dans sa phase active et visible.

Depuis quelques semaines, la société Hollinger s'attèle à désamianter les bâtiments Bretagne et Normandie.

À partir du mois de juin et pendant tout l'été, les deux immeubles seront déconstruits mécaniquement avec l'aide d'un bras de 30 mètres de long.

Tous les matériaux pouvant l'être seront recyclés.

En octobre, Bretagne et Normandie auront laissé place à un espace végétalisé permettant la construction programmée d'un Pôle Enfance dont

nous vous parlerons dans le prochain Laxou Actualités.

EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR

Estia Réseaux de chaleur, concessionnaire d'une partie des réseaux de chauffage urbain du Grand Nancy, procède à des travaux d'extension du réseau de chaleur à Laxou afin d'alimenter en énergie majoritairement renouvelable le lycée Emmanuel Héré.

Ces travaux se dérouleront de mai à août : avenue Paul Déroulède, boulevard Maréchal Foch et rue du 11 Novembre.

Les équipes d'Estia Réseaux de chaleur mettent tout en œuvre pour réaliser ces travaux dans les délais les plus courts et minimiser les désagréments.

Pour plus d'infos : tél. 07 78 87 42 40
ou infos.travaux.estia@dalkia.fr

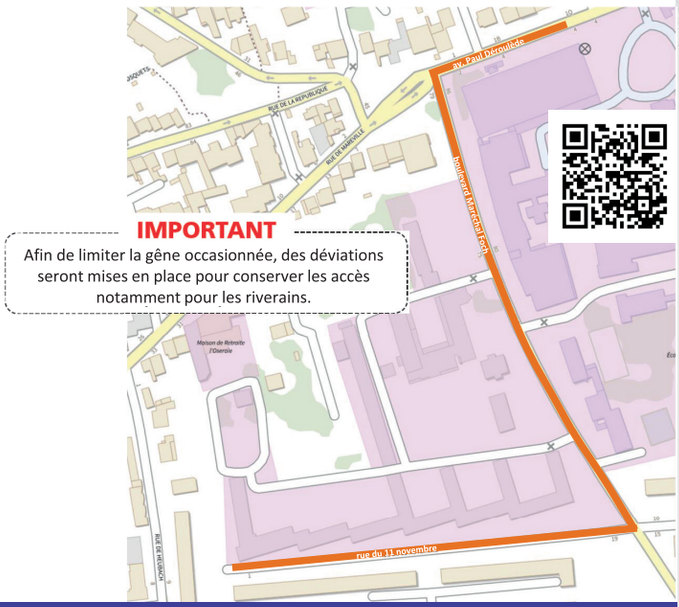

PATRIMOINE

LA FORÊT BIENTÔT À L'HÔTEL DE VILLE

La sculpture « La forêt » de l'artiste Claude GOUTIN va être déplacée et mise en valeur dans le parc Pol Chôné.

Dans le cadre du 1 % artistique, mis en place dès 1951, « La forêt », une œuvre en pierre calcaire d'Euville de plus de 2,50 m de long et pesant 3 tonnes a été réalisée et installée dans la cour de l'école Victor Hugo aux Provinces, par le célèbre sculpteur Claude GOUTIN.

Grand Prix de Rome de sculpture en 1956, Claude GOUTIN avait passé les 20 premières années de sa vie dans la maison familiale de Laxou.

Désormais un peu oubliée et inaccessible au grand public, la Ville de Laxou, en accord avec l'épouse et le fils de l'artiste, a décidé de mettre en valeur ce superbe patrimoine artistique, représentant un visage et un corps féminin dans un décor forestier.

Deux ans après la disparition du sculpteur, « la forêt » sera prochainement installée devant l'Hôtel de Ville de Laxou dans le parc Pol Chôné afin que le plus grand nombre puisse (re)découvrir l'œuvre dès cet été et même la toucher et l'explorer comme le souhaitait l'artiste.

Dans un second temps, après une étude fine de la pierre, et en accord, avec la Direction régionale des affaires culturelles, « la forêt » sera rénovée ou laissée en l'état.

UN SOIR, UNE COMMUNE...

VENDREDI 9 JUILLET À 18 H 30 - DÉPART RUE DU PETIT ARBOIS À L'ARRÊT DE BUS

Promenade insolite au cœur de Laxou

À l'initiative de l'Office de tourisme, Un Soir, Une Commune nous invite à découvrir chaque vendredi d'été les patrimoines remarquables des communes de la métropole du Grand Nancy.

La Ville de Laxou s'associe, une fois encore, à cette opération et propose une balade historique et géographique au cœur du Village, commentée par Philippe BRUANT, docteur en géographie, Laxovien bien connu pour ses conférences et ses écrits.

La visite, qui commencera rue du Petit Arbois (rendez-vous à l'arrêt de bus éponyme), se poursuivra rue de la Fontenelle pour s'achever place de la Liberté.

Durée approximative : 1 h 30
Réservez votre visite auprès de l'Office de tourisme au 03 83 35 80 10 ou sur https://visites.nancy-tourisme.fr/

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et dans le respect des gestes barrières et du port du masque.

LAXOU HIER / LAXOU AUJOURD'HUI

DU 29 MAI AU 19 SEPTEMBRE

Une exposition à ciel ouvert pour découvrir ou redécouvrir Laxou à travers différents regards au fil du temps. Des regards tendres, amusés, étonnés, parfois nostalgiques…, des regards d'historien ou d'urbanistes… pour écrire et partager une histoire commune à tous les Laxoviens.

Que les contributeurs qui ont permis la réalisation de cette exposition en nous confiant leurs précieux souvenirs soient chaleureusement remerciés.

Dans les jardins de l'Hôtel de Ville (Parc Pol Choné).

PROMENADES VÉGÉTALES

Tissages de Martine CORRE

DU 6 MAI AU 26 JUIN

Plasticienne végétale, passionnée par la nature et la matière vivante, Martine CORRE travaille les fagots de plantes séchées, les herbes folles, les fleurs… glanés au gré de ses déambulations. Pour donner forme à ses créations empreintes de délicatesse et de poésie, elle utilise la technique du tissage basse lice sur un métier quatre pédales. Une démarche artistique singulière qui puise ses richesses dans le design végétal, tantôt souple, tantôt rigide, un véritable travail de haute couture.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion.

Mardi/jeudi/vendredi : 14 h – 18 h
Mercredi/samedi : 10 h – 12 h / 14 h – 17 h

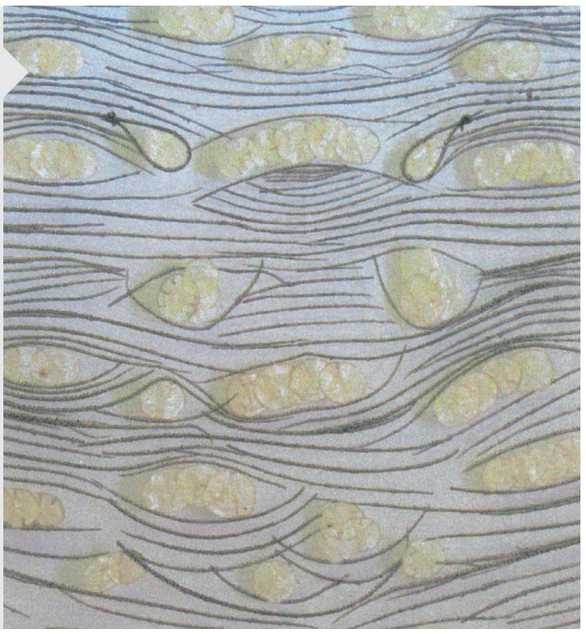

Didier Zanon

CHIMÈRES

DU 11 JUIN AU 10 JUILLET

Amandine Gollé nous présente une nature fantasmée. Fortement marquée par un voyage d'étude en Chine, la jeune artiste laxovienne excelle à révéler une poésie de l'improbable. Sous sa gouge incisant le bois, apparaissent de minuscules insectes devenus géants. Sur leurs carapaces se lisent des paysages qui invitent au voyage. Pour elle, le travail de gravure est méditatif. Cette déconnexion avec la réalité lui permet de rêver, et de donner corps aux images qui lui apparaissent, comme ces « Chimères emplumées » suspendues dans leur vol derrière leurs globes de verre.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion

Mardi/jeudi/vendredi : 14 h – 18 h
Mercredi /samedi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h

FESTIVAL 12 000 SIGNES

SAMEDI 29 MAI À 16 H 30

Bibliothèque-médiathèque Gérard Thirion

Dans le cadre du festival 12 000 signes entièrement consacré à la nouvelle, la compagnie **Les Fruits du Hasard**, invitée par la Ville de Laxou, proposera une lecture musicale destinée à tous et notamment aux familles.

Rendez-vous sur la terrasse de la bibliothèque-médiathèque si le temps le permet ou dans l'auditorium. Manifestation proposée en partenariat avec l'association Jeunes et Cité Provinces.

LE PAPIER QUI POUSSE

DIMANCHE 6 JUIN À 15 H*

Atelier créatif proposé par les bibliothèques-médiathèques de Laxou. Réalisez des cartes à planter pour regarder vos messages fleurir… Nous vous conseillons les graines suivantes pour un résultat optimum : œillet d'Inde, zinnia, capucines, pois de senteur. **Tuto à regarder sur la page Facebook « CultureLaxou ».**

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

4, 5, 6 JUIN*

Trois jours pour célébrer les jardins, valoriser leurs richesses et leur diversité... Trois jours de visites, d'échanges riches et prometteurs entre jardiniers amateurs ou confirmés, passionnés, curieux de tout bord… Jardiniers, botanistes, paysagistes, propriétaires publics et privés… se mobilisent pour ce rendez-vous annuel de référence initié par le ministère de la Culture.

Thème de cette 18e édition : **la transmission des savoirs.**

Des jardins privés et publics, des plus vastes parcs aux plus modestes jardins, sont tous le fruit d'une passion humaine, de soins attentifs permanents, d'héritage de savoir-faire à préserver et à transmettre à nos générations de demain.

Les parcs et squares de la ville à découvrir à cette occasion :

- **Parc Pol Choné** - Hôtel de Ville – 3 avenue Paul Déroulède
- **Square Reynier** – Allée des Mirabelles
- **Square Renan** – Rue Ernest Renan
- **Square Les Bosquets** – 46 rue Ernest Renan
- **Square situé derrière l'église du Village** – Rue Près du Puits
- **Square des Capucines** – Rue Mi-lès-Vignes
- **Parc du Fond de Lavaux** (refuge LPO) – Chemin de la Goutte
- **La Sapinière** – Rue de la Toulose
- **Parc d'Agrément du Champ-le-Bœuf** – 11 rue de la Saône
- **Espace Claudie Haigneré** – Avenue Foch

Outre les nombreux parcs de la ville, Laxou bénéficie d'un réseau de sentiers d'une douzaine de kilomètres qui traversent la commune d'ouest en est depuis la forêt de Haye. Tantôt à flanc de coteau sur le haut du village, tantôt bucoliques à travers les espaces naturels ou les jardins familiaux, tantôt utilitaires, ils constituent un réseau précieux de déplacements doux.

N'hésitez pas à les emprunter pour vous rendre dans les différents lieux proposés à l'occasion de ce week-end d'échanges et de découvertes…

** Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et dans le respect des gestes barrières et du port du masque.*

ENVIRONNEMENT

JARDIN DES MILLE FLEURS

VENDREDI 4 JUIN DE 9 H À 12 H

Le « **Jardin des mille fleurs** », terrain communal, est un projet d'économie locale et solidaire initié par la **Régie de quartier Laxou** dont les objectifs sont d'améliorer le cadre de vie du quartier en impliquant directement les habitants et en permettant l'insertion professionnelle. Les fruits et légumes issus d'une culture raisonnée sans aucun ajout chimique ni pesticides sont vendus aux adhérents de l'association qui bénéficient de légumes naturels, fraîchement récoltés, abordables et de qualité. Un espace pédagogique et de détente de 800 m² ouvert à tous est également mis à disposition. Des animations y sont régulièrement proposées : lecture publique, fabrication d'objets en lien avec la nature, petit bricolage, atelier de sensibilisation sur la nature, plantation collective de pommes de terre…

Un atelier de découverte des techniques de jardinage au naturel, de sensibilisation à la protection de l'environnement est organisé vendredi 4 juin. Vous découvrirez aussi le fonctionnement du puits à l'aide de panneaux solaires.

Pour en savoir plus : 03 83 90 93 02 / regieliensocial@hotmail.com
https://regiequartierlaxou.org

ET AUSSI…

MERCREDI 16 JUIN À 9 H 30
Animation « Un point d'eau dans son jardin ».

Alexie ALLAUME, stagiaire à Flore 54, vous expliquera l'intérêt d'installer un point d'eau dans son jardin favorisant la biodiversité et comment procéder. Sur inscription auprès de la Régie de quartier.

Chaque mercredi de 9 h à 11 h 30 : vente de légumes au Jardin des mille fleurs et animations.

Un accueil convivial est proposé : café, visite du jardin, armoire à livre, de nombreuses rencontres.

Entrée libre - Adhésion de 5 € par an pour l'achat de légumes et les animations.

MISE EN PLACE DE LA VIGNETTE CRIT'AIR

Dans le Grand Nancy, le **dispositif Crit'Air** sera appliqué à compter du 1er juin 2021 pendant les pics de pollution prolongés. L'objectif est d'atténuer les effets de ces épisodes sur notre santé et plus particulièrement celle des plus fragiles.

Avec la vignette Crit'Air obligatoire, la mise en place de la circulation différenciée pendant les pics de pollution prolongés sera un outil de plus pour préserver et améliorer la qualité de l'air.

Commandez votre vignette en ligne

À compter du 1er juin, il sera donc obligatoire de disposer de votre vignette Crit'Air. Vous pouvez la commander en quelques clics dès maintenant !

Pour l'obtenir, il vous suffit de vous munir de votre carte grise et de vous connecter sur www.certificat-air.gouv.fr ou de contacter le numéro vert : 0 800 97 00 33 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9 h à 17 h).

La vignette coûte 3,67 € (frais de port inclus) pour un véhicule immatriculé en France métropolitaine, elle vous sera envoyée à votre domicile. Elle est valable pendant toute la durée de vie du véhicule et dans toute la France.

LES JARDINS CITOYENS

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 JUIN DE 10 H À 17 H

Les Jardins citoyens veulent participer à la sensibilisation à la cause écologique et procéder à l'éveil de la conscience des enfants à la nature. La transmission des savoirs transgénérationnels fait partie intégrante de leur démarche.

L'association gère actuellement un jardin potager collectif de 1600 m² à Laxou. En plus d'être un lieu d'expérimentation de techniques de permaculture, ce jardin est également le lieu de rencontre des membres de l'association.

Pour en savoir plus : http://www.lesjardinscitoyens.fr

Entrée libre samedi et dimanche de 10 h à 17 h - Sentier des Clos (accès depuis la rue des Clos).

RENDEZ-VOUS AVEC UN JARDINIER

SAMEDI 5 JUIN DE 10 H À 12 H

Un jardinier du service Espaces Verts sera présent dans le parc de l'espace Claudie Haigneré pour répondre à vos questions.

Afin de gérer de manière optimum ce rendez-vous, il vous est demandé de poser vos questions par écrit à la boîte courriel du Pôle environnement : pole.environnement@laxou.fr

Un horaire de rendez-vous vous sera ensuite proposé.

Espace Claudie Haigneré (MVATL) - Avenue Foch

BIEN-ÊTRE ANIMAL

DOIS-JE TENIR MON CHIEN EN LAISSE ?

QUE DIT LA LOI ?

En général, tenir son chien en laisse en ville et dans les lieux publics fréquentés, est recommandé pour sa sécurité mais n'est obligatoire que si un arrêté municipal le prévoit. Il n'y a pas de loi nationale.

1e distinction : les chiens catégorisés et les autres

Les chiens catégorisés (american Staffordshire terrier ou « pit-bulls », mastiff, tosa, rottweiller) doivent toujours être tenus en laisse sur la voie publique ou dans les lieux publics.

2e distinction : le chien libre ou divaguant

Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres (en dehors d'une action de chasse ou de la garde et protection d'un troupeau).

La divagation est interdite et tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière.

3e distinction : les lieux

- Dans les bois et forêts, pour protéger le gibier, pendant la période du 15 avril au 30 juin, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières.
- Ailleurs, le fait de tenir en laisse son chien n'est obligatoire que si un arrêté municipal le prévoit.

Cet arrêté est généralement matérialisé par un panneau

En raison d'incidents, le maire de Laxou a pris un arrêté pour que les chiens soient tenus en laisse dans le parc de l'Hôtel de Ville Pol Choné.

QUE DIT LE SAVOIR-VIVRE ?

Chacun est responsable de son chien. Vous ne pouvez laisser votre chien sans laisse que s'il a un rappel impeccable et qu'il est parfaitement sociable avec les humains et les animaux. L'obéissance au rappel garantit la sécurité du chien comme de son maître.

Il convient de :

- rappeler son chien en croisant des promeneurs, vélos, joggeurs ou randonneurs,
- lui remettre la laisse si ces personnes ont peur des chiens ou si les chiens que l'on rencontre sont attachés,
- et bien sûr ramasser les déjections de son animal !

La Ville de Laxou souhaite ouvrir prochainement deux parcs à chiens, un sur le secteur de l'Hôtel de Ville et un autre au parc d'Agrément au Champ-le-Boeuf. Concernant le secteur de la mairie, plusieurs espaces sont à l'étude. Si vous avez une idée de lieu, n'hésitez pas à nous en faire part par mail à contact@laxou.fr

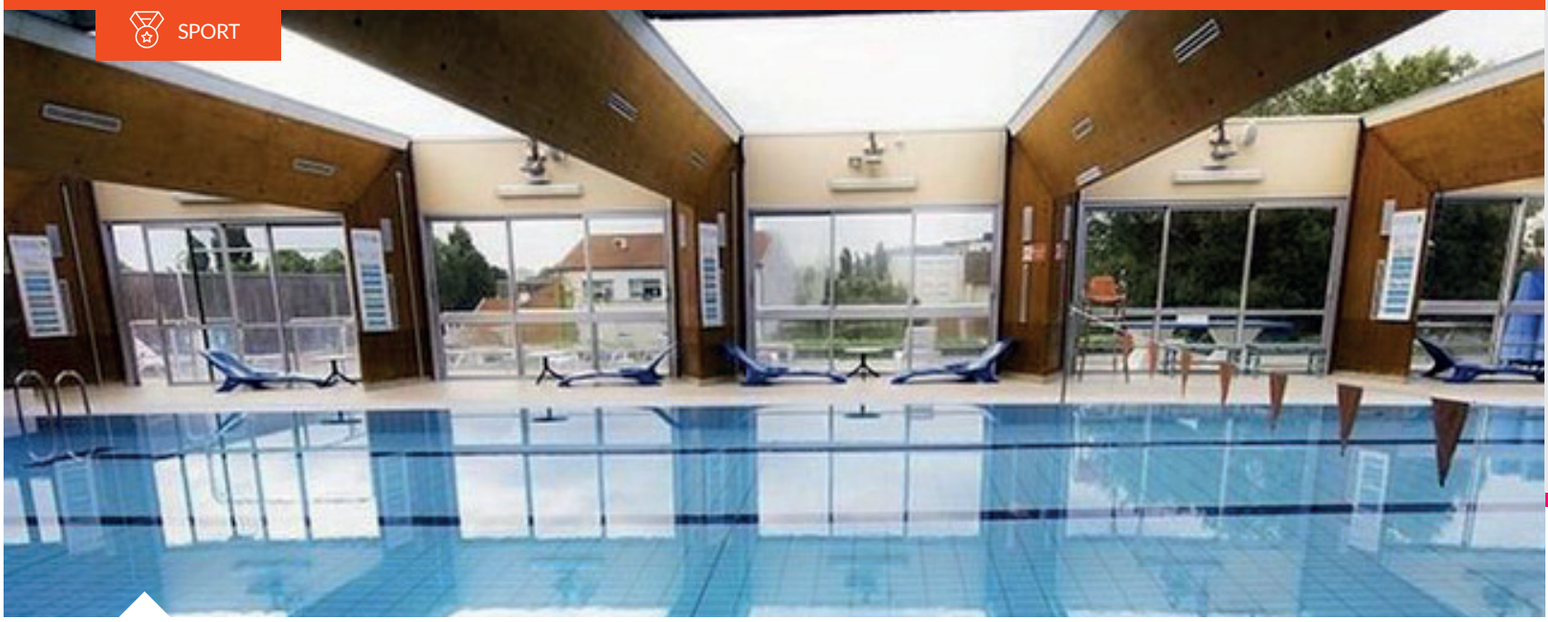

PÉTITION

ENSEMBLE, SAUVONS LA PISCINE DE LAXOU !

Le 23 mars dernier, le Président de la Métropole a annoncé sa décision de ne pas ouvrir la piscine de Laxou pendant l'été 2021, afin de « redéployer les personnels sur les bassins extérieurs de la Méchelle et de Gentilly ».

La piscine de Laxou est une piscine familiale qui dispose d'un bassin de 25 mètres et d'un petit bain de 6 x 10 mètres, avec un jardin aquatique pour les petits. Une zone d'espaces verts et une terrasse aménagée de transats et parasols sont accessibles l'été et **le toit amovible, unique dans l'agglomération, permet de se baigner à l'air libre.**

La pandémie et les mesures sanitaires qui en découlent nécessitent, cet été plus que tout autre, de multiplier les lieux de loisirs et de baignade pour éviter que la population se rassemble trop nombreuse dans les mêmes endroits, aussi vastes soient-ils, particulièrement lorsqu'il s'agit d'espaces où le port du masque est difficile même impossible comme les lieux de baignade.

La piscine de Laxou est un équipement de proximité recherché et contiguë au quartier prioritaire des Provinces. Des liens forts se sont aussi tissés entre les agents œuvrant au sein de la piscine et la population habituée des lieux.

Une fermeture de cette piscine cet été 2021, alors que la plus proche, Nancy Thermal, est fermée pour travaux jusqu'en 2023, constituerait une incohérence, tant elle a toute légitimité à rester ouverte les étés, de plus en plus caniculaires, et particulièrement un été de crise sanitaire.

Son ouverture est tout simplement du bon sens.

En conséquence de cette décision inacceptable, prise sans aucune concertation préalable, l'ensemble des élus du conseil municipal de Laxou, rassemblé vendredi 26 mars s'insurge, opposition comprise, contre la fermeture annoncée de la piscine. Le conseil municipal a émis, à l'unanimité, un vœu donnant mandat à Monsieur le Maire pour demander avec force et vigueur l'ouverture de la piscine de Laxou dès que possible afin que les usagers puissent en profiter cet été.

Devant la fin de non-recevoir du Président de la Métropole du Grand Nancy et l'obstination dont il fait preuve, une pétition est désormais en ligne sur internet et via les réseaux sociaux.

Nous invitons toutes les Laxoviennes, tous les Laxoviens, et au-delà, tous les utilisateurs potentiels de la piscine à signer et à faire signer massivement cette pétition via le lien suivant :

http://chng.it/w5bfd5FW7F

Vous pouvez aussi écrire directement à la Ville de Laxou pour dénoncer la fermeture annoncée de la piscine par mail à contact@laxou.fr ou par courrier à l'adresse suivante :
MAIRIE de LAXOU
Pétition pour sauver la piscine de Laxou
3 avenue Paul Déroulède
CS 80049
54520 LAXOU Cedex

EN ROUTE POUR HEUBACH

LA QUINZAINE DU JUMELAGE DU 1ER MAI AU 15 MAI

Depuis plus d'un an que la pandémie règle notre quotidien, l'Association comité de jumelage de Laxou (ACJL) n'a pas été en mesure d'organiser des échanges avec nos villes jumelées.

Afin de réactiver la vie associative, l'ACJL vous propose d'organiser une course à pied avec deux équipes : une équipe d'Heubach et une équipe de Laxou.

Le challenge est de parcourir la distance qui sépare nos deux villes, à savoir **362 kilomètres**.

Pour participer à cet événement qui se déroulera du 1er au 15 mai 2021, il suffit de s'inscrire sur l'application « **Strava.com** » à l'aide d'un téléphone portable et de rejoindre le club « **Jumelage Laxou – Heubach** ». Il vous faudra ensuite activer l'icône « En route pour Heubach » et chausser vos baskets.

Vous avez également la possibilité, au cours de vos promenades, de prendre des photos et ainsi de mieux faire connaître la ville de Laxou à nos amis d'Heubach.

L'administrateur du club, Beate COURDIER, comptabilisera l'ensemble des kilomètres parcourus et vous informera des kilomètres réalisés chaque soir.

La même course se fera entre Heubach et Laxou.

Allez, c'est parti !

Auf die Plätze, fertig, los !

FÊTE DU SPORT – JOURNÉE OLYMPIQUE

MARDI 22 JUIN 2021

Complexe sportif Gaston Lozzia

Labellisée « **Terre de Jeux 2024** », la commune de Laxou mobilise les élèves de CM2, accompagnés de leurs enseignants, à participer à une journée olympique lors de la **Fête du Sport**.

Cette journée, qui se déroulera le 22 juin prochain, a pour objectifs de sensibiliser les enfants aux valeurs olympiques et paralympiques par la découverte de différentes disciplines sportives, de changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des para-sports.

Des **ateliers de prévention**, animés par la police municipale, viendront compléter le programme de cette journée qui sera par ailleurs ponctuée par la venue surprise de **champions sportifs de haut-niveau**.

Il ne reste plus qu'à espérer que le contexte sanitaire nous permette de réaliser ce beau projet.

SANTÉ / SOCIAL

LES RESTOS DU CŒUR VOUS ACCUEILLENT AUX PROVINCES

Lorsque Coluche a lancé l'idée des Restos en septembre 1985, il ne pensait certainement pas que 35 ans plus tard, l'association compterait 73 000 bénévoles, accueillerait 875 000 personnes par campagne annuelle, ce qui représente 136 500 000 repas distribués.

Avec la crise sanitaire, la précarité s'est encore renforcée.

Plus que jamais, l'aide alimentaire, octroyée par les Restos du Cœur et l'ensemble du tissu associatif, est essentielle à la préservation de la cohésion sociale.

Au centre de Laxou, ce sont 871 familles qui y sont inscrites représentant 1914 personnes.

Retrouvez désormais les Restos au bâtiment Alsace, avenue de l'Europe : mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et mercredi de 14 h à 17 h.

BATIGÈRE RECRUTE

Dans le cadre de la rénovation urbaine des Provinces, Batigère recrute du personnel dans le secteur du bâtiment, avec ou sans diplôme.

Si vous êtes demandeur d'emploi de longue durée ou bénéficiaire des minimas sociaux (RSA, ASS, ATA), vous pouvez contacter Nelly PERRIN au relais emploi du CCAS au 03 83 90 86 85 ou par courriel à nelly.perrin@laxou.fr

REALISE

DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

Vous souhaitez accueillir un enfant et lui offrir un cadre familial ? Vous souhaitez accompagner un enfant dans son parcours de vie, veiller à ses besoins, le rassurer, lui donner de l'affection, lui apporter stabilité et équilibre au sein de votre famille ?

Le service de Placement Familial de REALISE recrute des Assistants Familiaux pour assurer le rôle de FAMILLE D'ACCUEIL.

Vous bénéficierez d'une formation professionnalisante et d'un accompagnement soutenu, proposé par une équipe pluridisciplinaire expérimentée dont vous ferez partie intégrante.

Pour en savoir +, contactez-nous :

- Par téléphone au secrétariat du service : **03 83 28 80 28**
- Par téléphone sur le portable de Mme Sophie SCHNEIDER Chef de service : **06 07 51 13 38**
- Par e-mail à l'adresse **sophie.schneider@realise.asso.fr**

UNIVERSITE D'ETE
1ère EDITION
Libert'Elles

3 JOURS
3 CONFERENCES VIRTUELLES

YouTube Live

Libert'Elles France

FEMINITES
CORPS
SEXUALITES

26 MAI 20h

Quel sexe pour l'intelligence artificielle ?

Samuel NOWAKOWSKI

Maître de conférences HDR Université de Lorraine. Resp. licence infocom Nancy Resp. des Humanités Ecole des Mines de Nancy CoAuteur "Demain est-il ailleurs?" Chercheur au LORIA (UMR 7503), plus particulièrement dans l'équipe BIRD.

9 JUIN 20h

Violences conjugales : Quelle limite au secret médical ?

Dr. Elodie MARCHAND

Praticien Hospitalier Universitaire spécialité Médecine du Travail Médecin Légiste Chef de service Service de Médecine Légale CHRU Nancy - site de Brabois

23 JUIN 20h

L'hypersexualisation de la femme dans la publicité, Fantasme masculin ?

Emilie LECHENAUT

Enseignante-Chercheure en Sciences de l'Information et de la Communication Direction des études du DUT GEA - Année Spéciale Chercheure au Centre de Recherche sur les Médiations (CREM - EA3476) IUT Nancy-Charlemagne - Département Gestion des Entreprises et des Administrations Université de Lorraine

Nancy, Ville de Laxou

COLLECTE DE SANG

L'Établissement français du sang Grand Est, en partenariat avec l'Association des donneurs de sang bénévoles, organise une collecte de sang **mercredi 21 juillet entre 16 h et 19 h 30** salle Colin, avenue de l'Europe, aux Provinces.

En été, les besoins sont importants, alors nous comptons sur vous !

TRIBUNE DES ÉLUS MAJORITAIRES

Dans la vie quotidienne, comme en politique y compris locale, chacun observe aisément qu'il y a ceux qui critiquent pour s'opposer dogmatiquement, ceux qui en font le moins possible pour éviter toute contestation éventuelle et militent ainsi pour l'immobilisme, et enfin ceux qui agissent pour l'intérêt général. **C'est résolument dans cette troisième catégorie que nous entendons nous placer.**

C'est bien avec vous et pour vous que nous nous battons pour que la piscine de Laxou soit ouverte cet été, parce que nous désirons plus que tout que vous passiez un bel été dans notre belle commune. Laxou a tous les atouts pour permettre de profiter pleinement du déconfinement en cours, qui nous fera retrouver nos libertés d'ici la fin du mois de juin.

Laxou que nous aimons, c'est celui de la 428e ville française où il fait bon vivre, comme nous le démontre le JDD après avoir étudié l'ensemble des 34 837 communes qui composent notre pays.

Laxou que nous aimons, c'est celui de la solidarité qui fait l'âme de notre commune et de toutes les associations qui viennent en aide aux plus fragiles et pour lesquelles nous avons maintenu les nombreuses et tellement nécessaires subventions.

Laxou que nous aimons, c'est celui d'une ville résolument verte où la nature prend toute sa place. Cet été, plus que tout autre encore, vous pourrez vous balader dans la forêt de Haye, arpenter les 17 kilomètres de sentiers qui traversent la ville, vous pourrez profiter du parc d'agrément au Champ-le-Bœuf, des jeux et animations à l'Espace Claudie Haigneré aux Provinces et contempler l'art au parc Pol Choné où vous retrouverez la sculpture « la forêt » de l'artiste Claude GOUTIN, ainsi qu'une exposition de plein air « Laxou hier / Laxou aujourd'hui ».

Laxou que nous aimons, c'est celui d'une commune commerçante qui retrouve ses clients dans chaque quartier, sur Zola-Sainte-Anne, au Champ-le-Bœuf, dans le Village, à la Cascade ou à la Sapinière. L'occasion pour tous de découvrir de nouvelles boutiques. C'est aussi une période propice pour arpenter les allées des marchés du Village, des Provinces et, dans les prochaines semaines, au Champ-le-Bœuf.

Laxou que nous aimons, c'est celui d'une ville sportive qui rouvre les stades, les gymnases et, nous l'espérons tous, la piscine !

L'ensemble de la majorité municipale vous souhaite une belle sortie de confinement : continuez à prendre soin de vous et de vos proches en profitant du bel été laxovien.

"JE NE SUIS PAS D'ACCORD AVEC CE QUE VOUS DITES, MAIS JE ME BATTRAI JUSQU'AU BOUT POUR QUE VOUS PUISSIEZ LE DIRE".
PHRASE ATTRIBUÉE À L'ESPRIT DE VOLTAIRE

TRIBUNE DES ÉLUS MINORITAIRES

Conseillère métropolitaine en charge des mobilités actives, j'attire votre attention sur les semaines qui arrivent et qui vont vous permettre de vous exprimer et de participer, avec tous les partenaires de la Métropole, au futur Plan métropolitain des mobilités.

Je souhaite bien sûr votre participation active aux Assises de la mobilité qui se dérouleront le 3 juillet, nous l'espérons vivement en présentiel, retenez cette date. Mais dès à présent, comme certaines ou certains l'ont déjà fait, vous pouvez nous faire part de vos expériences ou de vos difficultés en matière de déplacements. Ce peut être très local ou très spécifique, à l'image des habitants du Champ-le-Bœuf interrogés par Keolis (on aurait aimé soit-dit en passant un relai du questionnaire sur les réseaux sociaux de la ville et une communication publique renforcée tant l'enjeu est important pour les habitants), ce peut être une vision plus élargie en lien avec le bassin de vie.

Je vais bien entendu à la rencontre de toutes les équipes municipales et de nos partenaires pour ce qui concerne les déplacements doux, mais votre expérience citoyenne compte, je l'ai toujours défendue.

Ce travail se prolongera sur plusieurs années mais le point fort des échanges en cours nous permettra de déterminer les politiques publiques que nous devons mettre en place et qui vont fonder la ville que nous devons aux générations qui suivent : accessible, inclusive, apaisée, confortable… Laxou occupe une place importante au sein de ce renouveau des mobilités en cours d'élaboration.

L'équipe d'Avec vous pour Laxou demeure à votre écoute.

Nous contacter
› par téléphone 06 77 11 18 42
› par mail laurence.wieser@free.fr

DE NOUVEAUX MÉDIATEURS AUX PROVINCES
AFIN D'ASSURER UN TRAVAIL DE MÉDIATION DE PROXIMITÉ AU QUARTIER DES PROVINCES, NOTAMMENT SUR L'ESPACE CLAUDIE HAIGNERÉ, SIX MÉDIATEURS SE SUCCÈDENT DÉSORMAIS SUR LE TERRAIN, AU SERVICE DES HABITANTS, ENCADRÉS PAR L'ASSOCIATION RÉCIPROCITÉ

YANN WEHRLING, AMBASSADEUR DE FRANCE À L'ENVIRONNEMENT, A RENCONTRÉ LE COMITÉ CONSULTATIF POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL DE LAXOU, ET VISITÉ L'ASSOCIATION CAT PATTES ET NOUS AU CPN.

Diplôme décerné à :
la commune de
Laxou

« Au nom de nos familles, merci pour votre participation à notre combat et pour votre engagement à nos côtés »

Laurence Tiennot-Herment
Présidente de l'AFM-Téléthon

Michel ADAM
Coordinateur départemental

LAXOU DIPLÔMÉE PAR LE TÉLÉTHON
LA VILLE DE LAXOU DIPLÔMÉE PAR L'ORGANISATION DU TÉLÉTHON POUR SON ENGAGEMENT À PROMOUVOIR CE COMBAT PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET CONTRE LA MALADIE

OPÉRATION RUBAN BLANC - LAXOU AU RENDEZ-VOUS DES DROITS DES FEMMES

RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE MISE EN SÉCURITÉ DE LA RUE DU PLATEAU

LA VILLE DE LAXOU MISE À L'HONNEUR À L'OCCASION DE LA VENUE AU LYCÉE EMMANUEL HÉRÉ DE JEAN CASTEX, PREMIER MINISTRE, ET JEAN-MICHEL BLANQUER, MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS. ACCUEILLIS PAR LE MAIRE, LAURENT GARCIA. C'EST LA PREMIÈRE FOIS DE SON HISTOIRE QUE LA COMMUNE DE LAXOU ACCUEILLE UN PREMIER MINISTRE

REMISE EXCEPTIONNELLE DES MÉDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF PAR LE MAIRE DE LAXOU À CINQ LAXOVIENS : MARC BORÉ, MONIQUE CUNY, ROSE MARTHELY, JACQUES GIARDINI, BERNARD ROYER

UNE NOUVELLE FRESQUE AUX PROVINCES

Martine CORRE

PROMENADES VÉGÉTALES

04/05>05/06/21

DEUX EXPOSITIONS

BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE GÉRARD THIRION

- 17 RUE DE MAREVILLE -

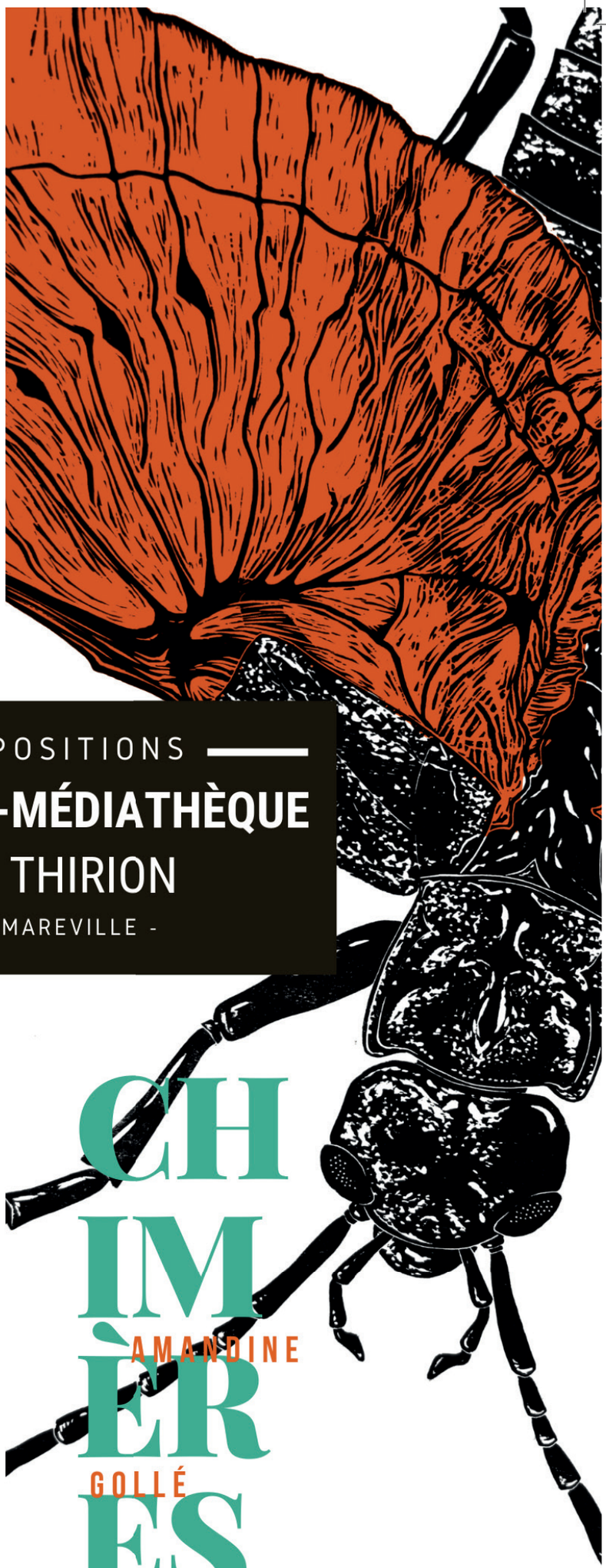

CHIMÈRES

AMANDINE GOLLÉ

DU 11 JUIN AU 10 JUILLET

VILLE DE Laxou